



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
BRIANCE • COMBADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois quinze mai à dix-neuf heures, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Jane Limousin sous la Présidence de M. Yves LE GOUFFE, Président.

Date de convocation des membres du Conseil : 5 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres votants : 22

Etaient présents (19) : CHANGION Daniel ; COUEGNAS David ; DAUDE Dominique ; DEBLOIS Marie-Noëlle ; DE CUYPER Micheline ; DIDIERRE Jean-Gérard ; FOUR Franck ; FORESTIER Joël ; JEANDILLOU Corinne ; LAFARGE Monique ; LAUBARY Dominique ; LAVAUD Henri ; LE GOUFFE Yves ; MATINAUD Gilles ; RAIGNE Philippe ; RIVET Françoise ; SAUTOUR Jean-Claude ; SERRUT Valérie ; WAMPACH Joe

Pouvoirs (3) : BROUSSE Didier à DEBLOIS Marie-Noëlle ; LAFARGE Didier à LAUBARY Dominique ; MONZAUGE Christian à DIDIERRE Jean-Gérard

Absents excusés (6) : BLANQUET Géraldine ; BOURLIATAUD Isabelle ; BROUSSE Didier ; LAFARGE Didier ; LEYGNAC Roland ; MONZAUGE Christian ;

Absents (0) :

Secrétaires de séance : DAUDE Dominique

**Délibération n° 2023-36 : Convention montage vidéos projet Rando-Millevaches**

Le 11 septembre 2018, 14 structures se sont associées autour du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML) en signant la convention-cadre du projet Rando Millevaches dont l'objectif est la mise en place d'une solution numérique de gestion et de valorisation de l'offre de randonnée et son déploiement. La convention-cadre établissait un plan de financement prévisionnel par structure, tant en matière d'investissement que de fonctionnement pour une durée de trois ans.

Le 20 juin 2018, ces structures ont signé une convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la mise en place d'une application numérique de gestion et de valorisation de l'offre touristique de randonnée. La consultation du marché public portait sur 3 lots : la solution progicielle, les prestations de maintenance et la consultation des contenus franco-anglaise. Le paiement des prestations était assuré par les membres du

Accusé de réception en préfecture  
N° 23-0710038-2023-045-2023-06-01  
Date de réception préfecture : 17/05/2023

groupement de commandes. La communauté de communes de Ventadour-Egletons-Monédières avait été désignée comme coordonnateur du groupement de commandes.

En 2020, un nouveau marché public a été passé afin de réaliser de nouvelles vidéos promotionnelles de courtes durées. Il avait été décidé que le PNR serait le commanditaire de la consultation à laquelle Unity Prod avait postulé et avait été retenu. De ce fait, le PNR réglera en son nom la facture envoyée par Unity Prod, mais demandera le remboursement de cette prestation aux différents signataires de la convention. La convention présentée en annexe vient donc formaliser ces engagements et définir la clé de répartition des remboursements (même clé que les précédentes conventions, à savoir le nombre d'habitants par structure).

La facture pour la réalisation et le montage de 11 vidéos s'élève à 4 980 €. Le plan de financement est le suivant :

Nom du groupement	Somme de Population municipale*	Part de la population (%)	Frais Réalisation et montage de vidéos (€)
CC Briance Combade	5410	4,17%	207,67
CC Marche et Combraille en Aquitaine	13614	10,50%	522,90
CC Creuse Grand Sud	12026	9,27%	461,65
CC de Noblat	11951	9,21%	458,66
CC de Ventadour - Egletons - Monédières	10181	7,85%	390,93
CC des Portes de Vassivière	5631	4,34%	216,13
CC du Pays d'Uzerche	9743	7,51%	374,00
CC Haute-Corrèze Communauté	33568	25,88%	1 288,82
CC Vézère-Monédières-Millesources	5054	3,90%	194,22
CC Creuse Sud Ouest	13705	10,57%	526,39
CC du Pays de Lubersac-Pompadour	7582	5,85%	291,33
Le Lonzac	805	0,62%	30,88
Saint-Augustin	423	0,33%	16,43
<b>TOTAL</b>	<b>129 693</b>	<b>100,00%</b>	<b>4 980</b>

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**

- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer la convention relative au marché public de montage de nouvelles vidéos dans le cadre du projet Rando Millevaches.

**Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 15 mai 2023**



**Le Président  
Yves LE GOUFFE**

Accusé de réception en préfecture  
087-248719338-20230515-2023-36-DE  
Date de réception préfecture : 17/05/2023